

# Suggestions pour la pratique de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité

**Propositions issues du projet « e\_space »  
pour le développement de la pratique et des  
positionnements professionnels**



Olivier Steiner, Eike Rösch, Martina Gerngross, Rafael Freuler, Iman Ibragić,  
Benji Leuthold, Julissa Sanchez Terrero  
Avec la collaboration de : Marcus Casutt



Manière de citer proposée : Steiner, Olivier, Rösch, Eike, Gerngross, Martina, Freuler, Rafael, Ibragić, Iman, Leuthold, Benji, Sanchez Terrero, Julissa (2026) : Suggestions pour la pratique de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité. Propositions pour le développement de la pratique et des positionnements professionnels. Muttenz, Bâle et Zurich : Hochschule für Soziale Arbeit FHNW et Jugendarbeit.digital.

Le texte et la mise en page sont sous [licence CC BY SA 4.0](#). Les marques semi-figuratives de toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration du présent document sont protégées par le droit des marques. Mise en page : Indre Grumbinaite, Digital Competence Hub, Hochschule für Soziale Arbeit FHNW. Les illustrations proviennent d'Adobe Stock et sont protégées par le droit des marques.

Nous remercions Marilène Broglie pour la grande qualité et la rigueur de sa traduction.

Éditrices : Hochschule für Soziale Arbeit FHNW et association Jugendarbeit.digital

En coopération avec l'Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ)



Avec le soutien financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**manawa**  
FOUNDATION

**Office fédéral des assurances sociales**

# Ce qui vous attend



Dans un monde de plus en plus numérique, les milieux de vie des enfants et des jeunes changent eux aussi. Les relations sociales, la construction de l'identité et la vie quotidienne ont lieu simultanément en ligne et hors ligne. L'animation socioculturelle (ASC) enfance et jeunesse<sup>1</sup> est ainsi elle aussi mise au défi de réfléchir aux conditions de la digitalité et de développer des positions professionnelles sur ce sujet.

Cette brochure a pour but d'aider les professionnel·le·s de l'ASC enfance et jeunesse à s'occuper des questions liées à la « digitalité »<sup>2</sup> dans le contexte du travail professionnel et à trouver des réponses étayées pour leur propre pratique.

Les contenus de cette brochure tirent leur origine du projet de recherche-action « e\_space »<sup>3</sup>. Dans le cadre de ce projet, des chercheur·euse·s, des

1 Le projet « e\_space » à la base de cette brochure s'est appuyé sur la participation de structures d'ASC enfance et jeunesse de Suisse alémanique et de Suisse romande. Dans la brochure en langue allemande, c'est la notion d'« Offene Kinder- und Jugendarbeit » qui est utilisée pour toutes les formes que les structures d'ASC enfance et jeunesse peuvent revêtir. Ci-après, dans la brochure en français, ce sont les termes de « centres d'ASC enfance et jeunesse » et d'« ASC enfance et jeunesse » qui sont utilisés pour englober toutes les formes de structures. Pour plus d'informations sur le projet, se référer au dernier chapitre, [Le projet de recherche-action « e\\_space »](#).

2 La notion de « digitalité » désigne les pratiques d'action du travail social qui sont produites avec et par les technologies numériques. Elle met en évidence l'imbrication de l'aide humaine et de l'utilisation du numérique dans la production de l'aide dans une approche de travail social. La digitalité ouvre ainsi des perspectives sur l'imbrication matérielle des professionnel·le·s, des bénéficiaires et des technologies numériques dans la vie quotidienne. (Voir Weinhardt, Marc. 2022. Offene Fragen an die Hilfeform Beratung im Spannungsfeld zwischen Digitalität und Digitalisierung. In : EthikJournal. 8. Jg. (1). S. 1-15.)

3 Cette brochure repose sur les résultats scientifiques présentés dans la brochure « Conceptions de la pratique de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité ». En outre, des contenus supplémentaires ont été inclus sur la base des retours des partenaires de terrain, des partenaires de coopération et d'autres professionnel·le·s.

professionnel·le·s de l'ASC jeunesse numérique et des professionnel·le·s de cinq organisations sur le terrain ont étudié ensemble l'univers médiatisé des jeunes et, en échangeant de manière intense, ont développé des connaissances à ce sujet (davantage d'informations sur le projet dans le chapitre Le projet de recherche-action « e\_space »).

La brochure est composée de trois chapitres, qui décrivent le positionnement, les conditions de réussite et le développement de la pratique de l'ASC enfance et jeunesse dans les conditions de la digitalité :

Le premier chapitre, **Qu'est-ce que l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité ?** Un positionnement, permet de déterminer le positionnement professionnel de l'ASC enfance et jeunesse dans les conditions de la digitalité. Celle-ci, en tant que dimension transversale, engendre une hybridité dans la pratique. Face à cela, les principes de base (approche axée sur le milieu de vie, ouverture, libre adhésion) sont réajustés. Les domaines d'activité en mutation – y compris le travail avec les parents – et l'importance centrale de l'attitude professionnelle sont esquissés à la lumière de ces éléments.

Le deuxième chapitre, **Conditions de réussite de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité : une perspective systémique**, analyse le développement de la pratique de l'ASC enfance et jeunesse dans la digitalité en tant que phénomène systémique. Les influences au niveau macro (conditions extérieures), méso (organisation) et micro (professionnel·le·s) sont examinées de manière différenciée. La présentation des conditions favorables et des conditions défavorables offre à la pratique des points de repère pour mener une réflexion sur sa propre manière de gérer la digitalité.

Le troisième chapitre, **Développement de la pratique dans les conditions de la digitalité : conséquences et questions pour approfondir la réflexion**, analyse les transformations concrètes de la pratique de l'ASC enfance et jeunesse dues à la digitalité. Sur la base des résultats de la recherche-action, les dimensions centrales de la mutation sont mises en lumière : l'élargissement de l'approche axée sur le milieu de vie, le travail relationnel hybride, la conception plus complexe des rôles des professionnel·le·s et l'adaptation des concepts propres aux différents centres d'ASC enfance et jeunesse. Les conséquences directes pour la pratique ainsi que des questions pour approfondir la réflexion – qui peuvent être utilisées pour le développement de sa propre pratique – sont formulées pour chaque domaine.

# Qu'est-ce que l'animation socio-culturelle enfance et jeunesse dans la digitalité ? Un positionnement



Nous vivons aujourd'hui dans une culture de la digitalité.<sup>4</sup> Les technologies numériques ont profondément pénétré nos vies et influencent notre perception, nos expériences, les relations et les formes de travail. L'analogique et le numérique ne sont souvent plus dissociables, les jeunes personnes et les professionnel·le·s évoluent de plus en plus dans des univers et des espaces sociaux hybrides. L'hybridité des milieux de vie dans la digitalité a des répercussions profondes sur le travail social avec les enfants et les jeunes<sup>4</sup> et, par conséquent, sur le domaine de l'ASC enfance et jeunesse.

Dans les limites de la conception d'elle-même qu'a la profession, l'activité des professionnel·le·s dans les conditions de la digitalité repose toujours aussi sur une représentation conceptuelle de l'ASC enfance et jeunesse dans ce contexte, c'est-à-dire sur la réponse à la question de savoir ce qui caractérise fondamentalement l'ASC enfance et jeunesse dans la digitalité.

Un positionnement professionnel de l'ASC enfance et jeunesse dans les conditions de la digitalité, basé sur les résultats du projet de recherche-action « e\_space », est présenté ci-après.<sup>5</sup> Ce positionnement peut être utilisé sur le terrain par exemple par les centres d'ASC enfance et jeunesse pour l'élaboration de leur propre concept.

## 1. La digitalité est une dimension transversale de l'ASC enfance et jeunesse : l'hybridité comme normalité

Même dans les conditions de la digitalité, l'ASC enfance et jeunesse conserve son identité fondamentale. Ses approches et ses méthodes de travail sont néanmoins remodelées en profondeur.

La digitalité fait **partie intégrante du travail quotidien** et doit être comprise comme un **thème**

<sup>4</sup> Ci-après, lorsqu'il s'agit d'aspects généraux de l'ASC enfance et jeunesse, il est question d'enfants et de jeunes, mais lorsqu'il s'agit de l'ASC enfance et jeunesse dans la digitalité telle que traitée dans le projet « e\_space », les auteur·trice·s ne parlent que des jeunes.

<sup>5</sup> Le positionnement est basé sur les résultats de la recherche-action, mais ne comprend pas, en raison de l'objectif d'un positionnement stratégique, de références empiriques. Pour des références empiriques, voir la brochure « [Praxiskonzeptionen Offener Kinder- und Jugendarbeit in der Digitalität](#) ».

**transversal.** Cela conduit à une hybridité dans le travail professionnel, qui correspond à celle existant dans l'univers des jeunes.<sup>ii</sup>

Dans ce contexte, la digitalité dans le travail professionnel revêt diverses fonctions <sup>iii</sup>:

- la digitalité comme **outil** (p. ex. utilisation d'applications de messagerie pour la communication),
- la digitalité comme **activité** (p. ex. la réalisation d'un événement de jeux vidéo),
- la digitalité comme **contenu** (p. ex. traitement du thème de la compétence en matière de médias / de l'éducation aux médias).

## 2. Sélection de principes de base de l'ASC enfance et jeunesse dans la digitalité

La continuité de l'ASC enfance et jeunesse, et en même temps sa transformation, se manifestent clairement dans la manière dont ses principes de base <sup>6</sup> sont mis en œuvre :

### Approche axée sur le milieu de vie comme base

Le principe d'une approche axée sur le milieu de vie reste central <sup>iv</sup>. La **proximité avec l'univers des jeunes**, en particulier en ce qui concerne les possibilités techniques, les plateformes numériques et les cultures jeunes (numériques), est considérée comme une condition préalable au travail. En étant expert·e·s des tendances dans le domaine de la culture jeunes, il est possible d'arriver à une plus grande **proximité avec les jeunes** et de créer un **socle de confiance**, ce qui permet d'accompagner les jeunes personnes pendant qu'elles grandissent dans la digitalité.

La mise en œuvre concrète de ce principe représente toutefois un défi, car elle peut demander un investissement considérable de la part des professionnel·le·s. La participation des jeunes est ici une solution possible.

### Ouverture comme exigence

Le principe d'ouverture reste valable et doit être appliqué aux nouvelles offres adaptées à la digitalité <sup>v</sup>. Les professionnel·le·s estiment qu'il est important que les offres sur les plateformes de médias sociaux soient conçues de telle sorte que **les jeunes puissent se les approprier**. Elles devraient donc aller au-delà de la simple métacommunication (p. ex. informations sur le centre d'ASC enfance et jeunesse).

Les offres numériques ont le potentiel d'offrir un accès à bas seuil et – compte tenu du fait que les espaces physiques sont souvent fortement réglementés – de créer de nouveaux espaces de liberté pour les jeunes. En même temps, le principe d'ouverture exige un **rôle partial des professionnel·le·s** pour représenter les intérêts des jeunes vis-à-vis des adultes.

Face aux phénomènes de la digitalité, il est nécessaire que les professionnel·le·s aient une **attitude générale attentionnée et ouverte**.

### Libre adhésion en péri

Le principe de libre adhésion est menacé par les conditions-cadres techniques de la communication numérique. Les plateformes internet usuelles déterminent le vocabulaire et les possibilités de définir les relations sociales. Un contact ne peut par exemple être ajouté qu'en tant qu'*« ami·e »*, alors qu'il s'agit peut-être juste d'une vague connaissance. Ainsi, les catégories sociales sont masquées par les dispositions techniques des plateformes.

Cela demande une **réflexion consciente** et une **gestion professionnelle de la proximité et de la distance**. Il faut trouver des solutions qui soient spécifiques aux centres d'ASC enfance et jeunesse et aux offres, qui répondent aussi bien aux besoins des jeunes qu'aux exigences en matière de protection de l'enfance. D'une part, il faut une gestion consciente de l'utilisation des plateformes internet existantes. D'autre part, l'ASC enfance et jeunesse peut créer avec les jeunes ses propres offres.

<sup>6</sup> Ce ne sont pas tous les principes de base de l'ASC enfance et jeunesse qui sont discutés ici, mais seulement ceux qui ont été abordés dans les enquêtes empiriques du projet « e\_space ». Concernant les principes de base de l'ASC enfance et jeunesse, voir Animation socioculturelle enfance et jeunesse en Suisse. Bases de réflexion pour les décideurs·euses et les professionnel·le·s (AFAJ, 2018), et dans le contexte du numérique : Steiner, O. (2025). Fachliche Standards der Kinder- und Jugendarbeit in einer Kultur der Digitalität. In : Rösch, E./ Brüggen, N. (éd.). Praxishandbuch (Post-)Digitale Kinder- und Jugendarbeit. Beltz Juventa Verlag. pp. 178–188.



### 3. Les espaces aménagés par des jeunes créent de nouvelles conditions

Le travail avec et dans des locaux reste lui aussi une constante de l'ASC enfance et jeunesse ; en même temps, la digitalité change la conception de l'espace chez les jeunes et les adultes, ce qui modifie en partie fondamentalement les conditions du travail professionnel <sup>vi</sup>.

La digitalité dans le milieu de vie donne lieu à des conceptions nouvelles en matière d'espaces : dans la communication via les smartphones se créent des **espaces sociaux qui ont généralement un caractère hybride**, c'est-à-dire qu'ils contiennent des éléments physiques et médiatisés. Les jeunes peuvent ainsi se retrouver dans un lieu de rencontre pour les jeunes et faire entrer des personnes de l'extérieur dans un espace construit ensemble.

**Cela élargit les espaces traditionnels, mais brouille également les frontières.** Les professionnel·le·s peuvent, grâce aux espaces sociaux des jeunes, atteindre potentiellement un public plus large – les jeunes peuvent ainsi prendre part aussi depuis l'extérieur aux offres d'ASC enfance et jeunesse proposées dans les locaux des centres. En même temps, par le biais de la communication, les parents peuvent eux

aussi « pénétrer » dans l'espace de liberté que représente le lieu de rencontre pour les jeunes – raison pour laquelle il est nécessaire que les professionnel·le·s posent davantage de limites.

**Dans la digitalité naissent ainsi de nouveaux espaces, avec lesquels l'ASC enfance et jeunesse peut travailler**, par exemple dans des environnements numériques tels que les groupes sur les applications de messagerie ou les plateformes de jeu. Les jeunes doivent pouvoir s'approprier ces espaces ; en même temps, le travail avec les jeunes peut accompagner et soutenir ce processus.

### 4. Tâches

La digitalité ne doit donc plus être considérée comme un « projet » de l'ASC enfance et jeunesse, mais comme une tâche permanente. Celle-ci englobe différentes tâches du domaine du travail avec les jeunes personnes :

→ **Créativité et participation** : Par ses offres, l'ASC enfance et jeunesse doit encourager les enfants et les jeunes à utiliser les médias de manière créative et à participer davantage.

- **Accompagnement vers une utilisation réussie des médias** : L'ASC enfance et jeunesse peut jouer un rôle préventif et aider les jeunes à développer une utilisation réussie, compétente et sociale des médias.
- **Transmission d'informations** : L'ASC enfance et jeunesse peut produire du contenu significatif sur les réseaux sociaux et agir comme agente de transmission d'informations en renvoyant vers des sources pertinentes.
- **Parti pris pour la culture jeunes** : L'ASC enfance et jeunesse peut rendre visible la culture jeunes (numérique) et lui donner de la place, par exemple en mettant à disposition des espaces physiques ou en accompagnant la création d'environnements numériques propres.
- **Accès à de nouveaux groupes cibles** : Grâce à l'utilisation active des plateformes numériques, l'ASC enfance et jeunesse peut atteindre des jeunes isolé·e·s ou inatteignables jusqu'à présent et leur proposer des offres.

## TRAVAIL AVEC LES PARENTS POUR ACCOMPAGNER LE TRAVAIL

Travailler avec les parents peut renforcer l'ASC enfance et jeunesse et soutenir le travail. Les professionnel·le·s peuvent travailler de manière proactive avec les adultes

- afin de protéger l'espace de liberté qu'est le lieu de rencontre contre l'intrusion de parents par le biais de la communication numérique ;
- afin de contrer – avec du « lobbying » en faveur des jeunes personnes – une problématisation par les adultes de l'utilisation des médias, et afin de soutenir le fait que les jeunes puissent grandir de manière autodéterminée.

## DÉVELOPPER UNE POSTURE COMMUNE EST CENTRAL

L'**attitude des professionnel·le·s** est déterminante pour le développement professionnel de l'ASC enfance et jeunesse dans les conditions de la digitalité. Elle détermine également le regard porté sur les tâches et le caractère de l'ASC enfance et jeunesse dans la digitalité.

Bien connaître le comportement des jeunes en matière de médias ainsi que la culture jeunes numérique est une condition préalable pour le travail des professionnel·le·s. En outre, le **développement du professionnalisme** en lien avec la digitalité est important. **Développer une posture commune** au sein de l'organisation ou de l'équipe est également une bonne base pour faire évoluer le travail. Il convient ici d'expliciter les différentes attitudes à l'égard de la digitalité, de les mettre en lien de manière constructive et de les relier aux principes qui guident son propre travail.



# Conditions de réussite de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité : une perspective systématique

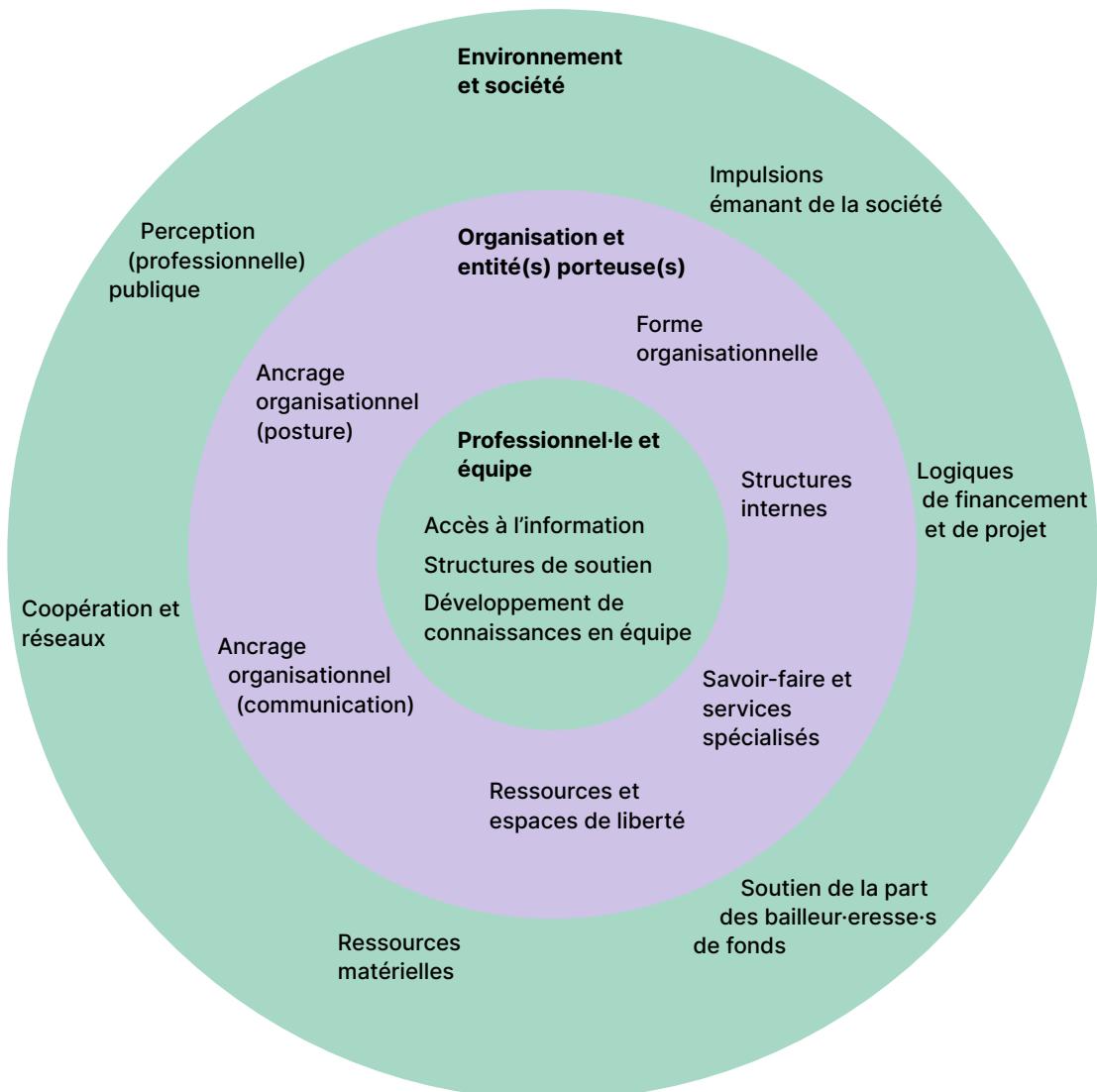
Le développement de l'ASC enfance et jeunesse dans les conditions de la digitalité est influencé par différents facteurs. En s'inspirant du modèle socio-écolo-gique de Bronfenbrenner, ces facteurs peuvent être considérés de manière systématique comme des niveaux interdépendants, afin d'identifier les conditions favorables et les conditions défavorables <sup>vii</sup>. L'analyse du développement de la pratique distingue trois niveaux centraux :

1. **Macrosystème** : conditions extérieures (société, politique, logiques financières)

2. **Mésosystème/exosystème** : conditions organisationnelles (entité[s] porteuse[s], structures d'équipe, ressources)

3. **Microsystème** : professionnel·le·s (attitude, compétences)

La figure suivante situe les conditions favorables et défavorables sur ces niveaux.



Légende :

conditions systémiques de réussite de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse dans la digitalité

## 1. Macrosystème : conditions-cadres extérieures

Des facteurs externes définissent les marges de manœuvre générales du développement de la pratique :

- **Impulsions émanant de la société** : les thèmes qui suscitent beaucoup d'intérêt dans la société et les médias sont des points de départ précieux pour des projets dans la digitalité. Il peut s'agir d'une part de sujets directement liés à la digitalité, tels que l'intelligence artificielle, le cyberharcèlement ou la protection des données. D'autre part, il peut s'agir de sujets ou de problèmes d'ordre général, tels que la santé mentale, la pandémie de corona ou le populisme. Partir d'un de ces thèmes facilite le financement, la légitimation vis-à-vis des mandant·e·s et la visibilité auprès du grand public. Les mesures ne doivent toutefois pas être mises en œuvre en s'appuyant uniquement sur des thèmes efficaces sur le plan de la communication. Il faut partir des besoins dans la société et des besoins des jeunes.
- **Logiques de financement et de projet** : les logiques externes, telles que les mécanismes de financement ou la nécessité d'élaborer des concepts et de déposer des requêtes, ont une influence directe. Les exigences qui en découlent, par exemple celle d'une évaluation des choix technologiques, peuvent être difficiles à satisfaire avec les ressources existantes et peuvent ralentir les processus participatifs dynamiques avec les publics cibles.
- **Soutien de la part des entités porteuses** : une condition favorable est l'ouverture explicite, l'octroi d'espaces de liberté ainsi que le soutien (idéel) au développement de l'ASC enfance et jeunesse par les entités qui portent cette dernière. Il est donc nécessaire que les entités porteuses aient conscience que, dans la digitalité, proposer des offres d'ASC jeunesse signifie également mener une réflexion et effectuer un travail professionnel en lien avec l'univers numérique des jeunes.
- **Ressources matérielles** : l'équipement technique et les ressources sont des conditions préalables essentielles. Cela englobe les smartphones de service, les licences de logiciels et l'accès à des plateformes. En outre, il faut notamment réaliser aussi un travail professionnel de persuasion vis-à-vis des organismes externes (p.ex. pertinence d'une connexion internet de haute qualité pour les offres de jeux vidéo en ligne).

→ **Coopération et réseaux** : des projets externes, par exemple en coopération avec des hautes écoles ou d'autres acteur·trice·s, donnent une légitimité, sont l'occasion de réfléchir à la digitalité et dégagent des ressources humaines. Les réseaux dans l'espace social, pour atteindre les jeunes aussi de manière numérique, ainsi que les réseaux avec des professionnel·le·s externes (p. ex. influenceur·euse·s ou producteur·trice·s de médias) sont eux aussi des facteurs favorables.

→ **Perception (professionnelle) publique** : la visibilité de son propre travail, par exemple par la présence sur les réseaux sociaux, est bénéfique. Cela peut conduire à être perçu·e·s par les parents, les politicien·ne·s ou les bailleur·euses·s de fonds comme des expert·e·s ayant un profil de prestations particulier, ce qui renforce la légitimité de son propre travail.

## 2. Mésosystème/exosystème : conditions organisationnelles

L'organisation pose quant à elle les jalons structurels et culturels pour le développement de l'ASC jeunesse numérique :

- **Forme organisationnelle** : la forme juridique et organisationnelle a une influence sur le degré d'autonomie. Elle influe de manière déterminante sur la liberté de décision en matière de finances, de contenu et de marges de manœuvre juridiques, ce qui peut faciliter une réorientation vers une plus grande intégration de la digitalité. La question de savoir quel·le·s jeunes il est « permis » d'atteindre dans un espace numérique qui ne connaît pas de frontières (géographiques) claires est elle aussi pertinente. C'est un défi en particulier pour le travail consistant à aller à la rencontre des jeunes en ligne.
- **Structures flexibles** : quand il s'agit de projets en lien avec la digitalité, on avance souvent en terre inconnue. Les conditions-cadres sont peu claires et peuvent changer rapidement, par exemple en ce qui concerne la protection des données, l'utilisation de l'IA, les droits d'auteur·trice ou les possibilités techniques. Différentes compétences professionnelles sont nécessaires. C'est pourquoi il faut qu'il y ait des structures flexibles au sein de l'organisation, des libertés en matière de décision, une marge de manœuvre budgétaire, des savoir-faire et un fort ancrage institutionnel.

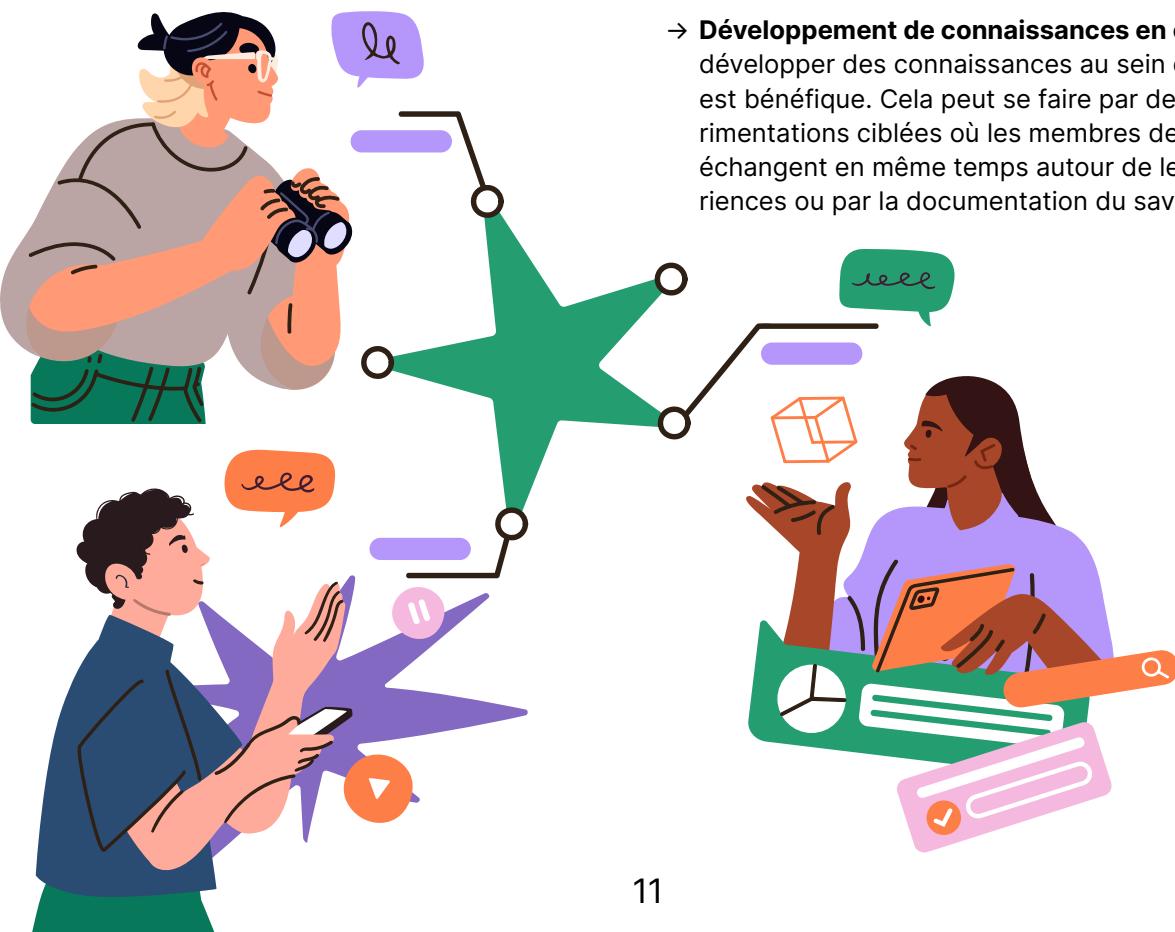
- **Structures internes** : les processus institutionnels, les règles en matière de compétences et les directives influencent de manière déterminante les possibilités de mise en œuvre de processus de participation et de développement de l'ASC jeunesse numérique.
- **Savoir-faire et services spécialisés** : il est nécessaire de disposer d'un savoir-faire adéquat en matière de technique, d'évaluation des choix technologiques, d'éducation aux médias, de production médiatique et de communication numérique. Ce savoir-faire peut être construit à l'interne (formation continue, service spécialisé interne) ou trouvé à l'extérieur (réseaux).
- **Ressources et espaces de liberté** : il est essentiel de mettre à disposition des ressources et des espaces de liberté permettant de faire des expériences dans le contexte de la digitalité. Cela inclut des ressources en temps, des espaces de liberté conceptuels et une ouverture culturelle aux processus d'innovation (numériques).
- **Ancrage organisationnel (communication)** : il est pertinent de mettre par écrit la façon de procéder en matière de communication avec les groupes cibles (canaux, processus, contenus). Cela est également utile pour la coordination au sein de grandes organisations (p. ex. coordination avec les services de communication).

- **Ancrage organisationnel (posture)** : pour ne pas risquer de dépendre d'une seule personne, il convient d'ancrer au niveau organisationnel le développement d'une posture commune sur des aspects de la digitalité. Cela peut se faire au moyen de lignes directrices, d'un concept en matière de médias, de formations continues et en abordant ce thème dans des séances de supervision.

### 3. Microsystème : professionnel·le·s et équipes

L'attitude et les compétences des professionnel·le·s sont un facteur central pour la mise en œuvre concrète.

- **Accès à l'information** : les professionnel·le·s ont besoin d'avoir facilement accès aux informations pertinentes, par exemple sur les questions de protection des données ou sur les tendances que suivent les jeunes au niveau de leur comportement en matière d'utilisation des médias.
- **Structures de soutien** : il faut considérer utile la mise en place d'un service spécialisé interne ou régional qui met en commun le savoir-faire en matière de pédagogie des médias et apporte un soutien. Une coordination nationale des mesures relatives à la digitalité dans l'ASC enfance et jeunesse peut soutenir la mise en place de ces structures de soutien.
- **Développement de connaissances en équipe** : développer des connaissances au sein de l'équipe est bénéfique. Cela peut se faire par des expérimentations ciblées où les membres de l'équipe échangent en même temps autour de leurs expériences ou par la documentation du savoir-faire.



# Développement de la pratique dans les conditions de la digitalité : conséquences et questions pour approfondir la réflexion

Comment la pratique de l'ASC enfance et jeunesse en Suisse a-t-elle évolué dans les conditions de la digitalité ? Quelles conclusions peuvent être tirées pour le développement de la pratique en lien avec la digitalité ? La recherche-action a révélé que des changements ont lieu en particulier au niveau de l'**approche axée sur le milieu de vie** qu'ont les professionnel·le·s, du **travail relationnel**, de la **compréhension des rôles** des professionnel·le·s, des

**concept des centres d'ASC enfance et jeunesse** et des offres concrètes de ces derniers. Les résultats de la recherche-action sont présentés ci-dessous. Sur cette base sont ensuite formulées des conclusions pour la pratique de l'ASC enfance et jeunesse. Les questions pour approfondir la réflexion peuvent être utilisées dans la pratique pour mener une réflexion sur la manière de gérer la digitalité dans son propre centre d'ASC enfance et jeunesse.



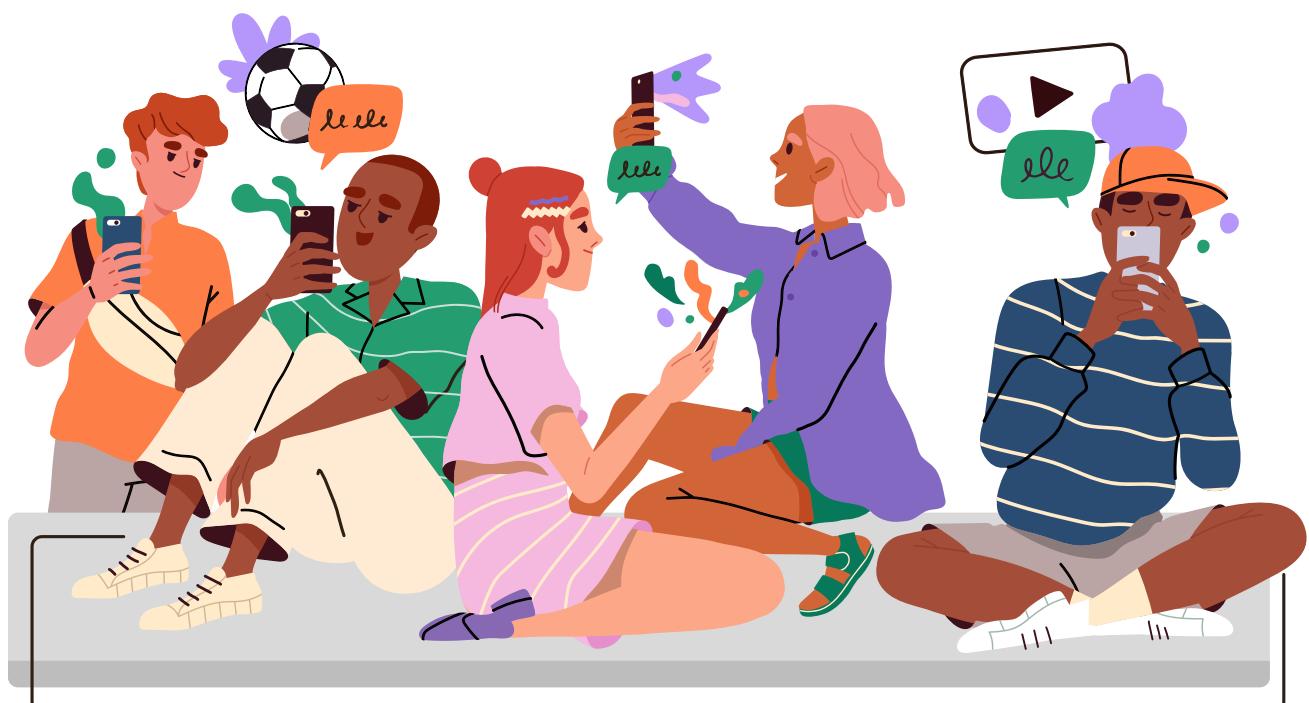
## Élargissement de l'approche axée sur le milieu de vie dans la digitalité

Dans son exigence d'utiliser une approche axée sur le milieu de vie, le terrain de l'ASC enfance et jeunesse tient de plus en plus compte de l'hybrideité des espaces sociaux et exploite le potentiel des environnements numériques pour ses offres. Les professionnel·le·s reconnaissent la médiatisation des univers des jeunes comme un élément faisant partie intégrante de leur travail, ce qui élargit leurs possibilités d'action professionnelles. L'utilisation généralisée des médias par les jeunes ainsi que les environnements numériques comme lieux d'appropriation par les jeunes sont désormais naturellement intégrés dans la prise en compte des milieux de vie par les professionnel·le·s concerné·e·s. La mise en œuvre concrète de l'approche axée sur le milieu de vie dans les conditions de la digitalité prend dans la pratique des formes variées, avec des accents plus ou moins marqués :

- **Présence numérique** : l'intensité de la présence numérique et le choix des canaux varient considérablement d'un centre d'ASC enfance et jeunesse à un autre, allant de la diffusion très large à l'utilisation ciblée de plateformes en vogue. Les postures en matière de conception des offres numériques diffèrent également souvent au sein des équipes.
- **Justification professionnelle** : un défi central pour les professionnel·le·s est de justifier d'un point de vue professionnel leur forte présence dans l'environnement numérique des jeunes – en particulier dans les médias sociaux. D'une part, les professionnel·le·s voient cette présence comme une violation potentielle des frontières des espaces où les jeunes peuvent se retirer. D'autre part, leur présence est considérée comme nécessaire pour construire des relations, permettre la participation et se connecter aux intérêts du groupe cible. La pratique se situe dans un continuum entre une ingérence ciblée et une retenue fondée – continuum qui fait l'objet d'une réflexion.

ronnement numérique des jeunes – en particulier dans les médias sociaux. D'une part, les professionnel·le·s voient cette présence comme une violation potentielle des frontières des espaces où les jeunes peuvent se retirer. D'autre part, leur présence est considérée comme nécessaire pour construire des relations, permettre la participation et se connecter aux intérêts du groupe cible. La pratique se situe dans un continuum entre une ingérence ciblée et une retenue fondée – continuum qui fait l'objet d'une réflexion.

→ Les professionnel·le·s étendent aux contextes numériques leur conception des jeunes comme étant des **expert·e·s de leur univers**. Dans le quotidien hybride de l'ASC enfance et jeunesse, les jeunes sont pris·es au sérieux en tant qu'expert·e·s des environnements numériques. Leur expertise est prise en compte lors de la conception participative des offres (p. ex. comité de rédaction jeunesse, événements de jeux vidéo). Cela exige de reconstruire la façon de concevoir son rôle en adoptant davantage une posture d'accompagnant·e et d'animateur·trice et suppose des compétences spécialisées dans l'accompagnement des dynamiques de groupe lors de processus ainsi que dans la promotion de la participation.



# Conséquences pour la pratique

- **Reconnaître la médiatisation** : que les professionnel·le·s reconnaissent la digitalisation des univers des jeunes est un point de départ central pour une pratique de l'ASC enfance et jeunesse adaptée à notre époque. L'approche axée sur le milieu de vie peut ainsi être repensée et mise en œuvre dans des contextes médiatisés, en partant des conditions de vie concrètes, des ressources et des réseaux sociaux des publics cibles.
- **Gérer le degré d'implication** : aujourd'hui, les conditions de vie des jeunes sont structurées de manière hybride et exigent que les professionnel·le·s adaptent leur action en conséquence. Cela se manifeste dans la pratique par une implication critique dans les environnements numériques, et aussi par le fait que, face à l'exigence d'une approche axée sur le milieu de vie, il est difficilement défendable d'éviter catégoriquement les environnements numériques. Il est moins question du « si » que du « comment » d'une ASC enfance et jeunesse dans la digitalité.
- **Adapter les concepts** : dans la digitalité, avoir une approche axée sur le milieu de vie ne signifie pas être toujours présent·e·s sur toutes les plateformes, mais prendre des décisions réfléchies sur la manière dont on agit en tant que professionnel·le·s et sur les objectifs du travail quotidien. Ces décisions portent notamment sur les publics cibles : les formes de communication numériques permettent par exemple de toucher de nouveaux·elles jeunes parce qu'il est possible de s'adresser à un public plus large ou de s'adresser à ces jeunes de manière ciblée en se basant sur leur comportement en matière d'utilisation des médias. Cela a des conséquences conceptuelles sur les pratiques axées sur le milieu de vie des jeunes, conséquences qui doivent être prises en compte lors de l'élaboration d'un concept pour un centre d'ASC enfance et jeunesse (voir questions pour approfondir la réflexion).

## QUESTIONS POUR APPROFONDIR LA RÉFLEXION

- Dans quelle mesure connaissons-nous et comprenons-nous vraiment les **conditions de vie numériques** concrètes, les ressources (numériques) et les réseaux sociaux (numériques) de notre public cible ?
- Où devons-nous adapter ou élargir la conception que nous avons eu jusqu'à présent de ce que signifie « **approche axée sur le milieu de vie** » afin de prendre en compte de manière adéquate les contextes médiatisés (hybrides) de notre public cible ?
- Où évitons-nous (peut-être inconsciemment) de nous impliquer dans des environnements numériques ? Nos arguments tiennent-ils encore face à l'exigence d'une approche axée sur le milieu de vie ?
- Au lieu de discuter du « si » : comment définissons-nous, en tant qu'équipe, le « **comment** » de notre travail dans la digitalité ?
- Comment pouvons-nous garantir que notre présence numérique repose sur des **décisions réfléchies** plutôt que sur l'impression de devoir être « partout » ?
- Quels sont les **objectifs spécifiques** (p. ex. atteindre de nouveaux groupes cibles, permettre de nouvelles formes de participation, approfondir les relations) que nous poursuivons avec nos actions numériques ?
- Comment devons-nous adapter le **concept de notre centre** pour que les aspects numériques de l'approche axée sur le milieu de vie fassent partie intégrante de notre pratique et ne soient pas juste un « add-on » ?

## Travail relationnel dans la réalité hybride

Pour les jeunes, la communication numérique et la communication analogique sont parties intégrantes de la même réalité relationnelle<sup>viii</sup>. Dans la pratique de l'ASC enfance et jeunesse, les plateformes numériques sont ainsi de plus en plus utilisées au-delà de la pure transmission d'informations, pour effectuer consciemment un travail relationnel. Les professionnel·le·s utilisent souvent les canaux de communication de manière ciblée pour gérer différentes formes de relations (p. ex. en séparant les comptes généraux du centre d'ASC enfance et jeunesse et les comptes personnalisés). Les plateformes numériques passent ainsi de simples instruments de publication à espaces d'action pédagogiques.

La présence numérique étendue crée également de nouvelles possibilités de confidentialité et de proximité. Elle permet d'entrevoir des univers de jeunes qui peuvent être utilisés pour construire des relations. Un aspect central est la possibilité de contact sans limites spatiales et temporelles. Cette possibilité crée de nouvelles formes de joignabilité et permet d'assurer une continuité. Elle permet aux jeunes de partager par exemple des expériences stressantes (p. ex. sous la forme d'un message vocal) lorsque le besoin se fait sentir. Cela peut apporter un soulagement, même s'il n'y a pas une réaction immédiate.

Dans la pratique du travail relationnel médiatisé, on observe en lien avec les aspects suivants des processus de négociation individuels et institutionnels concernant la proximité et la distance professionnelles :

- **Limites pratiques** : règles en matière de joignabilité et d'équipement technique (p. ex. téléphone portable de service, horaires de travail définis).
- **Comportement réfléchi** : pilotage conscient de l'implication personnelle et adaptation du style de communication au média ou à la plateforme, et réflexion sur la question de savoir dans quelle mesure les professionnel·le·s peuvent entrer dans certains univers numériques sans être perçu·e·s comme intrusif·ive·s.
- **Impact de ses actions** : la réflexion sur la manière dont les destinataires pourraient interpréter les actions numériques des professionnel·le·s, telles qu'un « like » ou l'absence de réaction est essentielle. Ici aussi, les attentes des jeunes varient en fonction de la plateforme.



## Conséquences pour la pratique

- **Comprendre clairement les rôles** : précisément parce que les frontières entre la vie privée et le domaine public ne sont pas toujours claires dans les milieux médiatisés et les espaces sociaux hybrides, une compréhension claire des rôles et une action réfléchie des professionnel·le·s sont nécessaires. Ce qui est décisif, c'est le rôle à partir duquel on agit, et non l'action individuelle en soi (p. ex. un « like »). Il faut tenir compte ici du fait que les attentes des jeunes varient en fonction des plateformes. Il faut communiquer de manière transparente aux jeunes quelles attentes il est possible de satisfaire dans le cadre professionnel (la collecte de flammes sur Snapchat n'est p. ex. pas possible pour les professionnel·le·s).
- **Garantir le professionnalisme** : il en résulte l'exigence envers les professionnel·le·s qu'ils adoptent même dans des contextes hybrides une attitude professionnelle qui permet de gérer la proximité et la distance de manière fondée, sans mélanger de manière non réfléchie les rôles privés et professionnels. Dans l'action des professionnel·le·s, la gestion consciente et réfléchie (par opposition à l'évitement) des ambivalences et les décisions relatives à la proximité et à la distance prises de manière réfléchie et fondée (et non par hasard) restent des caractéristiques centrales de la professionnalisation. Il est essentiel de déve- lopper une posture interne à l'organisation, par exemple de déterminer quels profils sont suivis par l'organisation, si certaines publications sont partagées et ce qui est « liké ». Surtout en ce qui concerne la perception publique d'acteur·trice·s dans l'ASC enfance et jeunesse, il est par exemple important de respecter les principes fondamentaux de la neutralité religieuse et politique (en termes de partis).
- **Intégrer l'hybridité** : dans les offres physiques, étant donné la réalité du quotidien hybride de l'ASC enfance et jeunesse, le travail relationnel dans des environnements numériques ne peut pas être traité comme un supplément, mais doit être intégré dans les concepts locaux des centres d'ASC enfance et jeunesse. Il ne s'agit pas de développer des concepts fondamentalement nouveaux, mais d'intégrer la digitalité comme une dimension supplémentaire dans les processus existants d'élaboration de concepts. Cette intégration se fait en évoquant de manière consciente la pratique transformée, par une réflexion systématique (p. ex. sur la base des questions pour approfondir la réflexion contenues dans cette brochure) et par un ancrage organisationnel (p. ex. le développement d'un concept relatif à l'utilisation des médias : <https://www.mekis.ch/fr/leitfaden.html>)

## QUESTIONS POUR APPROFONDIR LA RÉFLEXION

- Dans quel **rôle** est-ce que je me situe lorsque j'interagis numériquement avec des jeunes (p. ex. en mettant un « like » ou en commentant une « story ») ?
- Dans des contextes hybrides (p. ex. sur Instagram ou Discord), comment gérer la proximité et **la distance professionnelles** sans mélanger de manière non réfléchie mon rôle professionnel et personnel ?
- Où les **frontières entre la vie privée et le domaine public** s'estompent-elles chez nous, et comment les gérer au sein de l'équipe ?
- Quelles **situations ambivalentes** (p. ex. demandes d'amitié de jeunes, aperçus de crises privées via le chat) évitons-nous plutôt que de les gérer de manière professionnelle ?
- Comment pouvons-nous nous assurer au sein de l'équipe que nos **décisions concernant la proximité et la distance** dans le domaine numérique (p. ex. temps de réponse, style de communication) font l'objet d'une réflexion et sont argumentées d'un point de vue professionnel et ne sont pas fortuites ou purement intuitives ?
- Dans quelle mesure le travail relationnel numérique est-il déjà bien **intégré dans notre concept** ? Le traitons-nous encore comme un « supplément » (comme une offre complémentaire facultative) ?
- Comment nous assurons-nous concrètement qu'il y a une connexion entre nos activités numériques et nos offres dans le lieu de rencontre physique, pour garantir un « **travail relationnel hybride** » cohérent ?
- Quels **formats fixes** (p. ex. réunions d'équipe, intervision) utilisons-nous pour assurer en permanence qu'une réflexion – caractéristique centrale de la professionnalisation – soit menée sur la façon (médiatisée) de gérer les relations ?



## Compréhension des rôles : complexité accrue dans le quotidien médiatisé

La négociation du rôle professionnel dans l'ASC enfance et jeunesse devient plus complexe dans les conditions de la digitalité. Aux tâches variées exigées (par les jeunes, l'organisation, les partenaires communaux·ales comme les écoles ou les mandant·e·s), parfois en contradiction, s'ajoutent de nouveaux défis : la vitesse à laquelle évoluent les tendances numériques et les plateformes elles-mêmes, ainsi que l'appropriation de ces dernières par les jeunes placent les professionnel·le·s dans des situations où iels « n'arrivent plus à suivre ». Cela peut conduire à une **incertitude dans la compréhension des rôles**, car les professionnel·le·s ne se perçoivent plus de manière continue dans le rôle d'expert·e·s. Les jeunes jouent eux·elles-mêmes de plus en plus ce rôle, ce qui change les rapports et oblige les professionnel·le·s à agir en permanence en alternant entre le rôle d'« expert·e·s » et celui d'« apprenant·e·s ». En outre, la disponibilité et la visibilité élargies de l'action professionnelle grâce à la communication numérique conduisent à de **nouvelles formes de disparition des limites**, où les actions numériques apparemment banales (p. ex. les « likes ») prennent une signification professionnelle.

La recherche-action a montré que les professionnel·le·s revoient leur rôle professionnel : iels se perçoivent **de plus en plus comme des modèles** en ce qui concerne leur propre comportement en matière d'utilisation des médias. iels réfléchissent consciemment aux questions de joignabilité (p. ex. à celle de savoir si le fait d'être en permanence joignable est un

bon exemple) et d'impact de leurs propres pratiques de communication. En outre, le mandat multiple de l'ASC enfance et jeunesse (p. ex. défense des intérêts des jeunes vs mandat sociétal) se diversifie. Les professionnel·le·s perçoivent de plus en plus les **parents** et le **grand public** comme des groupes cibles pertinents. Il en résulte une pratique double : d'une part, les professionnel·le·s soutiennent les jeunes dans le développement d'un comportement réfléchi en matière d'utilisation des médias et conseillent les parents sur les questions d'éducation aux médias, d'autre part, iels participent aux débats publics (en allant au-delà d'une approche purement axée sur les risques).

Le fait d'élargir les publics cibles exige une **redéfinition de la conception que la profession a d'elle-même**, en particulier en ce qui concerne la partialité, les ressources et le maintien des principes de base de l'ASC enfance et jeunesse dans le travail avec de nouveaux publics cibles. La recherche-action montre que jusqu'à présent cette réflexion n'est souvent menée que de façon ponctuelle et qu'elle n'est pas encore reprise de manière systématique dans les concepts. En même temps, les compétences numériques de l'ASC enfance et jeunesse sont de plus en plus reconnues par des acteur·trice·s externes (p. ex. services communaux) comme permettant une expertise particulière. L'évolution de la compréhension des rôles touche donc aussi le positionnement sociétal de l'ensemble du domaine d'activité.

# Conséquences pour la pratique

- **Gérer la pluralité des publics cibles** : bien que la réflexion autour des rôles soit déjà un élément constitutif de l'action professionnelle, de nouveaux aspects doivent être intégrés dans la conception que les professionnel·le·s ont de leur métier. En raison de la visibilité accrue, de nouveaux groupes cibles et de nouveaux groupes de destinataires (p. ex. parents, grand public) ainsi qu'en raison de la rapidité de l'évolution des tendances numériques, le rôle professionnel doit faire continuellement l'objet d'une réflexion et être renégocié en fonction de la situation. Un ancrage conceptuel et un soutien organisationnel sont nécessaires pour la redéfinition permanente du rôle professionnel.
- **Reconnaitre l'expertise des jeunes et fonction de modèle** : cette compréhension des rôles exige une posture qui reconnaît des dimensions des environnements numériques qui sont peu familières aux professionnel·le·s et qui implique les jeunes en tant qu'expert·e·s de leurs univers. Néanmoins, il faut aussi reconnaître sa propre fonction de modèle en ce qui concerne le comportement en matière d'utilisation des médias, fonction qui exige un positionnement conscient sur la joignabilité et la présence numérique. Cela inclut la réflexion et le développement d'une position professionnelle en matière de technologies, de plateformes ou d'outils spécifiques.
- **Établir des structures de soutien** : le fait de devoir s'adresser à plus de publics différents exige de clarifier la manière dont les professionnel·le·s peuvent défendre les intérêts des jeunes et, en même temps, sans confondre les rôles, agir comme conseiller·ère·s auprès des parents ou du grand public. Dans la pratique, les exigences modifiées en ce qui concerne les rôles doivent être ancrées dans le concept, de même que les positionnements par rapport au fait de s'adresser à différents publics et à la mise à disposition des ressources nécessaires. Au niveau organisationnel, des structures de soutien doivent être mises en place : par exemple des formats tels que la supervision et les espaces de réflexion en équipe, ou l'accès aux formations continues et à des services spécialisés de pédagogie des médias. Ceci afin d'accompagner la redéfinition des rôles professionnels dans les contextes hybrides et, compte tenu de la rapidité de l'évolution des tendances numériques, d'actualiser continuellement les connaissances.
- **Reconnaitre le « moment d'or » de la mise en œuvre** : dans les processus participatifs avec les jeunes, il y a souvent un « moment d'or » où une idée développée ensemble peut être mise en œuvre. À ce moment-là, il est essentiel que la mise en œuvre puisse se faire rapidement. En raison de l'évolution dynamique, il est possible qu'après peu de temps le projet ne soit plus en adéquation avec les besoins ou que les jeunes concerné·e·s ne soient plus présent·e·s. C'est pourquoi les structures organisationnelles doivent permettre une mise en œuvre rapide.

## QUESTIONS POUR APPROFONDIR LA RÉFLEXION

- Dans quelles situations nous sentons-nous « dépassé·e·s » par la **rapidité de l'évolution des tendances numériques** et comment faisons-nous face à cela de manière professionnelle ?
- Comment trouvons-nous un équilibre entre nos rôles d'« **apprenant·e·s** » (qui apprennent des jeunes) et d'« **expert·e·s** » (qui posent le cadre pédagogique) ?
- Quelle attitude avons-nous au sein de l'équipe en ce qui concerne la « joignabilité permanente » et quel **exemple** voulons-nous donner aux jeunes en matière de gestion de la digitalité ?
- Comment pouvons-nous nous assurer que nos propres actions dans les médias (p. ex. « likes », commentaires) découlent d'un **positionnement professionnel conscient** et ne sont pas seulement le fruit d'une habitude privée ?
- À propos de quelles technologies ou plateformes spécifiques (p. ex. TikTok, Discord, outils d'IA) devons-nous développer en tant qu'équipe un **positionnement professionnel** ?
- Comment pouvons-nous **distinguer clairement au niveau conceptuel** quand nous agissons pour défendre les intérêts des jeunes et quand (et dans quel cadre) en tant que professionnel·le·s qui conseillent les parents ?
- Dans quelle mesure notre action dans la digitalité est-elle déjà **ancrée dans notre concept** ? Agissons-nous principalement ici au hasard et en fonction de la situation ?
- Quels **espaces fixes** (par ex. supervision, inter-vision) utilisons-nous pour aborder au sein de l'équipe le sujet complexe de la définition des rôles et garantir notre capacité d'action ?

# Concepts des centres d'ASC enfance et jeunesse



Les concepts propres aux différents centres d'ASC enfance et jeunesse mettent en lien de manière pertinente les objectifs, les contenus, les démarches et les méthodes du travail concret<sup>ix</sup>. La recherche-action a montré que dans le quotidien médiatisé de l'ASC enfance et jeunesse se développent des nuances conceptuelles et des processus de réflexion, même s'ils ne sont pas toujours formalisés.

## Orientation conceptuelle et mission

La réflexion autour de la digitalité conduit à différentes façons de concevoir la manière dont le mandat de l'ASC enfance et jeunesse peut être mis en œuvre. Dans le contexte de l'approche axée sur le milieu de vie se pose la question d'une réorganisation des espaces d'action pédagogiques, par exemple par le **fait d'aller activement à la rencontre des jeunes** dans des environnements numériques. Parallèlement, l'importance persistante de la présence physique comme base essentielle pour la construction des relations est soulignée.

La digitalité est de plus en plus comprise comme **une tâche transversale** et **une partie intégrante** de la mission de l'ASC enfance et jeunesse, et non plus comme un projet isolé. Cela implique que les professionnel·le·s sur le terrain doivent avoir une bonne compréhension des espaces sociaux hybrides et des univers médiatisés dans lesquels les principes de base de l'ASC enfance et jeunesse peuvent être mis en œuvre.

Ce qui est déterminant, c'est que les offres soient développées à partir d'une **attitude fondée au niveau conceptuel** et, en ce qui concerne la méthode, d'une façon de procéder qui a fait l'objet d'une réflexion. L'attitude adoptée – par exemple le fait de voir de manière positive les potentialités qu'offre le numérique et le fait de concevoir la digitalité comme un « terrain de jeu » participatif – est considérée comme étant plus importante que la façon concrète dont les choses sont mises en œuvre.

## Publics cibles, offres et méthodes

Les formats numériques offrent un accès élargi aux jeunes qui n'ont pas été atteint·e·s jusque-là, mais aussi à de nouveaux groupes cibles, tels que les parents ou le grand public. Les centres d'ASC enfance et jeunesse développent des stratégies différencierées (p. ex. utilisation ciblée d'une plateforme, intégration de jeux vidéo) pour permettre la participation.

Au niveau de la méthode, la digitalité apparaît comme un **élément durable de l'offre** et non plus seulement comme un projet temporaire. Les offres numériques deviennent elles-mêmes des espaces de participation ancrés dans l'ASC enfance et jeunesse. Cela nécessite une réflexion critique sur la manière dont les solutions techniques satisfont aux exigences professionnelles en matière de relations et de participation. Un autre élément essentiel est **l'intégration consciente de la culture jeunes numériques**. Au lieu de rejeter les tendances (p. ex. Fortnite), il s'agit de les prendre en compte en cherchant à être proches de l'univers des jeunes (p. ex. par le biais de tournois) pour accompagner les jeunes et intégrer activement la culture jeunes numérique dans les offres.

## Utilisation stratégique et ancrage

L'utilisation d'outils, souvent intuitive au départ, se transforme en une **action stratégique et réfléchie** avec des objectifs clairs. La communication numérique ne sert pas uniquement à effectuer un travail de relations publiques ou à gérer les relations au niveau individuel ; elle sert aussi à renforcer le « nous » et peut amener de la vie dans un lieu de rencontre pour les jeunes. En parallèle, les professionnel·le·s concerné·e·s réfléchissent de manière critique aux mécanismes d'exclusion possibles (choix d'outils) ou à l'utilisation par les plateformes de mécanismes favorisant la dépendance.

Dans la pratique, on constate un ancrage structurel croissant : la digitalité devient partie intégrante du quotidien professionnel global, en partie avec des responsabilités spécialisées au sein des équipes. **L'action qu'il fallait autrefois légitimer devient une pratique qui va de soi.** En même temps, l'obligation de documenter les activités entraîne une formalisation et de nouvelles logiques de pilotage. Un effet secondaire est la visibilité publique accrue, qui contribue à légitimer l'ASC enfance et jeunesse.

## Conséquence pour la pratique

→ **Création de repères pour l'action** : le développement de l'ASC enfance et jeunesse dans les conditions de la digitalité se fait par processus. Cela conduit à une nouvelle manière de concevoir la présence, la construction et la gestion des relations ainsi que la participation dans les espaces sociaux hybrides. Pour la pratique, cela signifie qu'un concept clair et des lignes directrices en matière d'actions sont des conditions essentielles pour façonner le quotidien médiatisé de l'ASC enfance et jeunesse non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan pédagogique.

→ **Déplacement du focus (le « comment ») et ancrage institutionnel** : comme pour le débat « proximité/distance », la question se déplace du « si » vers le « comment ». Il ne s'agit plus de savoir si la nouvelle conception de la pratique se reflète au niveau conceptuel, mais comment la conception de l'action professionnelle fondée est ancrée dans les concepts des différents centres d'ASC enfance et jeunesse, c'est-à-dire ancré au niveau institutionnel.

→ **Davantage de compétences exigées** : la confrontation avec des environnements médiatisés exige que les professionnel·le·s aient des compétences élargies, y compris en matière d'élaboration de concepts. Cela englobe la capacité de comprendre de manière nuancée les potentiels et les risques des outils et des plateformes numériques, la capacité de les évaluer de manière critique et de les utiliser de façon ciblée – en s'appuyant sur un concept – pour le travail pédagogique.

→ **Ouverture à de nouvelles cultures jeunes** : cette exigence de compétences élargies suppose également que les professionnel·le·s reconnaissent la culture jeunes numérique comme une ressource et la considèrent comme pouvant servir de point de départ pédagogique. Pour les jalons conceptuels que sont les concepts des centres d'ASC enfance et jeunesse, cela implique impérativement la prise en compte d'aspects tels que la transparence et la protection des données, afin de garantir la responsabilité pédagogique dans ces espaces.

## QUESTIONS POUR APPROFONDIR LA RÉFLEXION

- Comment nous assurons-nous que notre quotidien médiatisé (p. ex. l'utilisation de groupes de chat ou de réseaux sociaux) est principalement géré de manière pédagogique et pas juste **géré au niveau technique** ?
- Dans quelle mesure pouvons-nous ancrer concrètement notre pratique numérique dans le **concept de notre centre** afin que cette pratique devienne obligatoire et qu'il soit aisément de saisir son sens ?
- En tant qu'équipe, comment évaluons-nous **de manière critique les nouveaux outils et les nouvelles plateformes numériques** en ce qui concerne leur potentiel et les risques pour notre travail pédagogique (p. ex. gestion des relations, participation) ?
- Où reconnaissons-nous déjà la **culture jeunes numérique** (p. ex. jeux vidéo, culture du mème, streaming) **comme une ressource** et comment peut-elle être un point de départ pédagogique pour nos offres ?
- Est-ce que les aspects **transparence** (les publics cibles savent-ils pourquoi nous utilisons quels outils et comment ?) et **protection des données** sont garantis de manière suffisante dans nos concepts ?
- Est-ce que chez nous la **digitalité comme dimension transversale** est ancrée structurellement (p. ex. par des responsabilités claires, des ressources en temps, des formations continues, des concepts) ?
- Comment parvenons-nous à trouver un équilibre entre des **lignes directrices conceptuelles claires** (structure) et une ouverture consciente aux approches créatives et développées en fonction de la situation (flexibilité) ?

# Le projet de recherche-action « e\_space »

De 2021 à 2025, l'équipe du projet de recherche-action « e\_space » a mené des recherches et travaillé sur des développements en lien avec la digitalité dans l'ASC enfance et jeunesse. Le projet a été réalisé par la Fachhochschule Nordwestschweiz, Jugendarbeit.digital et l'Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ) et a été soutenu par l'Office fédéral des assurances sociales et la Manawa Foundation.

Le point de départ du projet a été une analyse de l'espace social : de 2022 à début 2023, des professionnel·le·s dans des communes ont étudié comment les enfants et les jeunes façonnent leur quotidien et utilisent les médias numériques. Les résultats ont permis d'identifier les thèmes et les défis importants pour les jeunes personnes sur place.

En 2024 et 2025, des mesures concrètes ont été développées sur cette base. Les partenaires de terrain ont cherché avec les jeunes des idées qui pourraient changer ou améliorer quelque chose dans leur commune. Ces idées ont ensuite été testées, développées et adaptées aux besoins sur place.

L'objectif du projet « e\_space » était que des chercheur·euse·s développent de manière participative avec des professionnel·le·s de l'ASC jeunesse numérique, des professionnel·le·s du terrain et des jeunes des concepts innovants ainsi que des outils pratiques pour l'ASC jeunesse numérique. Le projet « e\_space » est basé sur la méthodologie de la recherche-action. Cette approche part du principe que les connaissances pertinentes pour la pratique naissent d'un processus participatif constitué de cycles alternés d'action (pratique) et de réflexion (étayée par la science) <sup>x</sup>.

Le point de départ conceptuel était l'ASC jeunesse axée sur l'espace social <sup>xi</sup>. En ce qui concerne la méthode, la façon concrète de procéder était inspi-

rée de la démarche d'élaboration de concepts basée sur l'espace social (selon Deinet) et complétée par une approche ethnographique. L'analyse de l'espace social, qui se focalise sur les besoins et les milieux de vie des publics cibles, a été le point de départ de l'élaboration des concepts. Cependant, dans les conditions de la digitalité, le répertoire classique de méthodes (triangulation méthodologique) doit être élargi pour prendre en compte de manière appropriée les espaces relationnels et numériques construits par les sujets. Les méthodes ethnographiques sont centrales à cet égard, car elles peuvent rendre compte de manière appropriée des pratiques subjectives, des matérialités et des pratiques culturelles.

Dans le cadre du projet « e\_space », les concepts ont été élaborés en suivant des cycles (d'après Deinet) : une analyse des milieux de vie des groupes cibles a d'abord été réalisée. Après une réflexion commune sur la recherche ethnographique dans le cadre d'ateliers, les professionnel·le·s ont mené des enquêtes ethnographiques sur le terrain. Les résultats ont été analysés et ensuite validés, nuancés et approfondis lors de discussions en groupe avec des jeunes. Sur cette base, les professionnel·le·s et les jeunes ont mené ensemble une réflexion sur la pratique existante et développé de nouvelles approches et de nouveaux projets pour l'ASC enfance et jeunesse, lesquels ont été testés sur le terrain.

Un examen approfondi des résultats de la recherche-action ainsi que des bases méthodiques et méthodologiques sont disponibles dans notre brochure «Praxiskonzeptionen Offener Kinder- und Jugendarbeit in der Digitalität».

Cette brochure est également disponible en allemand. <https://espace.doj.ch/broschuere-praxisim-pulse-offene-kinder-und-jugendarbeit-in-der-digitalitaet/>

# Bibliographie

- i Stalder, F. (2016). Kultur der Digitalität. (Édition originale) Suhrkamp Verlag.
- ii Gerngross, M./ Rösch, E./ Steiner, O. (2025). Sozialraumanalysen in hybriden, relationalen Raumkontexten - methodische Ansätze zur konzeptionellen Differenzierung von Jugendarbeit in der Digitalität. In : Forum Wohnen und Stadtentwicklung. (1). p. 7–10.
- iii Voir à ce sujet : Directorate-General for Education and Culture. (2017). Developing digital youth work: Policy recommendations, training needs and good practice examples for youth workers and decision-makers: Expert group set up under the European Union Work Plan for Youth for 2016–2018. <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/fbc18822-07cb-11e8-b8f5-01aa75ed71a1>.
- iv Tillmann, A./ Wessel, A. (2021). Offene Kinder- und Jugendarbeit in mediatisierten Alltags- und Lebenswelten. In : Deinet, U./ Sturzenhecker, B./ von Schwanenflügel, L./ Schwerthelm, M. (éd.). Handbuch Offene Kinder- und Jugendarbeit. Springer Fachmedien. p. 841–854..
- v Steiner, O. (2025). Fachliche Standards der Kinder- und Jugendarbeit in einer Kultur der Digitalität. In : Rösch, E./ Brüggen, N. (éd.). Praxishandbuch (Post-)Digitale Kinder- und Jugendarbeit. Beltz Juventa Verlag. p. 178–188.
- vi Rösch, E. (2022). Mediatisierte Offene Kinder- und Jugendarbeit – Eine integrierte Weiterentwicklung der Praxis. In : Fuchs, M./ Gerodetti, J./ Gerngross, M. (éd.). Offene Kinder- und Jugendarbeit in der Schweiz: Einblicke in Theorie, Konzepte, Empirie und Alltagspraxis. Springer Fachmedien. p. 139–155.
- vii Bronfenbrenner, U. (1979). The ecology of human development. Experiments by nature and design. Harvard University Press.
- viii Stix, D. C. (2025). Beziehungsgestaltung und pädagogische Interaktionen im Kontext von Social Media. In : Rösch, E., Brüggen, N. (éd.). Praxishandbuch (Post-)Digitale Kinder- und Jugendarbeit (1. édition) (p. 207–221). Beltz Juventa.
- ix Thole, W. (2000). Kinder- und Jugendarbeit. Eine Einführung. Juventa Verlag.
- x Steiner, O., & Rösch, E. (en cours d'élaboration). Jugendarbeit in der Digitalität. Konzeptionelle Differenzierungen mit Hilfe von Aktionsforschung und sozialraumbezogenen Methoden. In : Weber J. / Neumaier S. (éd.). Die aktive Gestaltung digitaler Transformationsprozesse in der Sozialen Arbeit. Impulse aus Theorie, Forschung und Lehre. Barbara Budrich.
- xi Rösch, E., Steiner, O., & Gerngross, M. (2024). Das Forschungs- und Entwicklungsprojekt e\_space. Beiträge zur konzeptionellen Differenzierung einer „Jugendarbeit in der Digitalität“. sozialraum.de, 15(1). <https://www.sozialraum.de/das-forschungs-und-entwicklungsprojekt-e-space.php>

